

*Les subsides*

veut que nos travailleurs réussissent à soutenir cette concurrence, alors le secteur industriel lui-même doit demeurer compétitif et cette responsabilité lui incombe. À l'heure actuelle, plus de trois millions de travailleurs doivent leur emploi au commerce international. Tout succès sur le plan commercial entraîne inmanquablement la création d'un plus grand nombre d'emplois. Chaque milliard de dollars d'exportations crée 16,000 emplois au Canada.

Évidemment il faut voir le revers de la médaille; en effet, si le Canada ne réussit pas à faire face à la concurrence, nous perdrons des emplois. Dans les années 1970, le gouvernement avait permis à la productivité canadienne de faiblir. À force de se tourner vers soi, la part du Canada sur le marché mondial des exportations avait baissé de 0.5 p. 100, pour atteindre 4 p. 100 en 1983. Que signifie 0.5 p. 100? D'après le Conseil économique du Canada, cela représente du travail pour 160,000 Canadiens. Grâce à la suppression graduelle des obstacles au commerce international, les producteurs canadiens ont accru leur compétitivité, l'économie canadienne a amélioré sa productivité et son efficacité, si bien que le pays tout entier s'emploie à faire de son mieux.

Consommateurs et producteurs canadiens ont tous profité de l'augmentation de nos échanges. Toutefois, il ne faut pas se leurrer. Ces dix dernières années, le Canada a cédé du terrain à ses concurrents. Il doit maintenant les rejoindre au pas de course. Et nous devons faire des pas de géant afin de profiter à plein des possibilités économiques qui nous sont offertes.

● (1700)

Depuis la conférence des premiers ministres à Regina, le gouvernement poursuit une stratégie à trois volets en vue d'améliorer le rendement économique du Canada. Ainsi, il s'efforce d'accroître sa compétitivité commerciale, de consolider ses marchés étrangers et d'en trouver de nouveaux, en même temps qu'il améliore l'efficacité de sa mise en marché internationale.

Les échanges dans le cadre du GATT et avec les États-Unis constituent deux importants débouchés. Le Canada lance sur deux fronts son offensive vers les marchés étrangers, soit les négociations bilatérales avec les États-Unis, ainsi que les prochains entretiens du GATT, au cours desquels il entend jouer un rôle actif et soutenu. De même, cette stratégie à deux volets favorisera l'économie mondiale sans compter les avantages que nous en retirerons par la création de nouveaux emplois.

Le gouvernement favorise également les négociations bilatérales et multilatérales, non pour le plaisir du continentalisme, ni pour l'avantage qu'il y a de mettre tous ses oeufs dans le même panier. Ni l'une ni l'autre de ces raisons n'inspire le gouvernement. Nous devons plutôt chercher à assurer au Canada une plus grande part du commerce mondial. Nous ne pouvons y parvenir qu'en définissant de nouveaux modes d'échanges avantageux pour les deux parties et en instaurant une politique commerciale qui tienne compte des besoins des importateurs et des exportateurs.

Depuis 1968, notre part du commerce international n'a cessé de décroître et parallèlement à cette tendance, la création d'emplois au Canada a aussi ralenti. Au cours de la dernière décennie, le Canada s'était surtout occupé de problèmes internes.

De nouveaux espoirs sont nés. La situation économique s'améliore. De plus en plus de gens ont un emploi. Les Canadiens sont prêts à relever le défi du commerce international.

Le gouvernement national sait que nous pouvons concurrencer et les Canadiens le savent aussi. Nous voulons profiter de leur confiance. Le gouvernement se doit de reconquérir les avantages que nous détenions autrefois afin de créer plus d'emplois chez nous. Pour cela, il faut relancer notre commerce et c'est une des missions que s'est données le gouvernement.

Notre objectif est de tenter de conclure une entente commerciale avec les États-Unis qui soit mutuellement avantageuse. Le gouvernement a déterminé quatre moyens fondamentaux pour améliorer notre accès à ce marché. L'un d'eux est l'équité des échanges que l'on pourra atteindre en réduisant les possibilités de concurrence déloyale. Le Congrès américain est saisi de plus de 300 projets de loi qui visent à limiter les exportations du Canada. Nous cherchons donc à atténuer ce genre de représailles contre l'équité en matière commerciale.

Le deuxième moyen est d'assurer une protection en précisant des règles concernant les subventions à l'industrie, à l'agriculture et aux pêches. Nos deux pays subventionnent ces secteurs d'activités, mais personne ne s'entend sur ce qui constitue une subvention raisonnable. Nous voudrions préciser les règles pour que les politiques canadiennes ne soient pas victimes du protectionnisme américain.

Le troisième moyen a pour objet de garantir un accès équitable en réduisant la portée des lois favorisant l'achat de biens américains et en éliminant les obstacles tarifaires afin que les entreprises canadiennes aient accès aux marchés que représentent les achats du gouvernement fédéral et des gouvernements des États, lesquels représentent une valeur annuelle de 500 millions de dollars. Nous voulons que les Canadiens ne soient plus obligés de transférer la fabrication de leurs produits aux États-Unis.

Le quatrième moyen est un juste règlement des conflits commerciaux par des organismes appropriés. Le Canada et les États-Unis ont toutes sortes de différends, mais aucun moyen de les arbitrer. Nous voudrions que les règles soient établies afin que les problèmes soient réglés rapidement et équitablement.

Qu'en retireraient les Canadiens? Certaines études font état des avantages découlant de l'amélioration de notre commerce international. La Commission Macdonald a produit, à elle seule, plus de 40 études traitant essentiellement du commerce canado-américain. Et tout un éventail d'autres études ont été entreprises au sein même du gouvernement. Les rapports de ces études démontrent les mérites d'une telle initiative.

En effet, ils confirment que l'abaissement des barrières commerciales renforcerait la position du Canada. Notre croissance économique atteindrait 8 p. 100 et notre productivité augmenterait partout sans perte générale dans le domaine de l'emploi. Des emplois seraient créés dans les secteurs secondaire et tertiaire et l'augmentation du revenu moyen atteindrait jusqu'à 13 et 15 p. 100. Nos exportations prendraient de l'expansion et nos consommateurs bénéficieraient de la baisse des prix.

Nous verrons à bien planifier les rajustements nécessaires qui se feront de façon ordonnée grâce à une période de suppression